

BULLETIN MUNICIPAL

COMMUNE DE

GROSMAGNY



SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Les réalisations de 94 et les projets pour 95
- Budget et statistiques financières
- Libération : 50^{ème} anniversaire
- Une maison pour le souvenir
- Des logements à Grosmagny
- La communauté du Pays sous-vosgien
- Etat civil
- Il y a cent ans

A GROSMAGNY, nous avons dû accentuer la pression fiscale et avoir recours à l'emprunt. Mais nous l'avons fait en ayant soin de toujours rester dans les normes admissibles. Ainsi, le taux d'endettement de la commune, en 94, est de 20,44 % alors que le taux moyen départemental est de 19,58 % ; l'effort fiscal par habitant nous place en 51 ème position parmi les 101 communes du Territoire.

Ces quelques critères pourraient à eux seuls illustrer le sérieux du travail effectué par vos élus au cours de leur mandat. Mais vous le savez, le travail des Conseillers ne s'arrête pas à la porte de la Mairie. Une part de plus en plus importante de leurs responsabilités s'exerce dans les structures intercommunales.

Ainsi, cette dernière année a-t-elle été marquée par la mise en chantier et je dirais, par la construction de la Communauté de Communes du Pays sous-vosgien qui regroupe 11 communes et qui est un évènement majeur.

A quelques mois de l'échéance que constitue le renouvellement des Conseils municipaux, je pense pouvoir affirmer que l'équipe municipale, au cours de ces 6 années, s'est efforcée de se montrer digne de la confiance que vous lui aviez témoigné et qu'elle y est parvenue.

Pour ma part, je veux profiter de ces quelques lignes pour remercier sincèrement l'ensemble de l'équipe, conseillères et conseillers, pour le travail et l'aide qu'ils ont pu m'apporter, chacun suivant ses possibilités et ses disponibilités. Remercier l'ensemble de l'équipe pour le climat d'amitié, de tolérance, de loyauté, d'esprit de corps dans lequel le travail a pu s'effectuer et qui est, à lui seul, gage de réussite.

Mes remerciements vont aussi à tous, les agents communaux qui oeuvrent, chacun à sa place, pour la qualité du service public, ainsi qu'à tous ceux qui, de façon bénévole, apportent, à telle ou telle occasion, leur pierre à l'édifice.

Rendez-vous dans 6 mois, et bonne année à tous !

"REALISATIONS 1994"

* * * * *

E G L I S E

Travaux de bâtiment financés par la commune :	
- réfection des chêneaux	24 119.80 F
Entreprise GRANDVOINET	
- remplacement du porche	7 587.43 F
Entreprise GRANDVOINET	
- travaux de drainage	19 163.15 F
Entreprise HUSSON	
Travaux remboursés par la Paroisse :	
- Electricité	23 720.00 F
Entreprise WILLIG	
- Réfection des vitraux	112 480.48 F
Entreprise PARO	
- Plafond	58 891.49 F
Entreprise GIANNITRAPANI	
- Fourniture matériaux plafond	72 017.38 F
Entreprise BRILL	
Subvention du Département pour la réfection des vitraux :	16 200.00 F

Rachat pour le franc symbolique du 1/5 ème que la Commune d'ELOIE détenait sur :

- l'église,
- le cimetièrre,
- un terrain intercommunal.

TRAVAUX EN FORET

Aménagement d'un chemin forestier dans la Chaume :

- déboisement de l'emprise du chemin	3 083.60 F
- honoraires O.N.F.	9 139.62 F
- construction du chemin et fossés	73 615.02 F
Entreprise TROMMENSCHLAGER	

R E C E T T E S

Produits de l'exploitation.	109 176.00 F
(redevance ordures ménagères)	
Produits domaniaux	194 861.00 F
(coupes de bois, location de droit de chasse)	
Produits financiers	-
Recouvrements, subventions.	67 386.00 F
Dotation globale de fonctionnement	338 077.00 F
Impôts indirects	16 450.00 F
Contributions directes	349 619.00 F
Produits exceptionnels	3 805.00 F
Produits antérieurs	147 442.88 F
 TOTAL DES RECETTES	 1 226 816.88 F

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Remboursement d'emprunts	101 201.00 F
Acquisition (terrain MILLOT et.	218 000.00 F
achat des parts de l'Aéroparc de Fontaine)	
Travaux	668 749.88 F
(Cimetière, Eglise, Forêts, Centre de Loisirs)	
 TOTAL DES DEPENSES	 986 950.88 F

RECETTES

Subventions d'équipement	77 078.00 F
Prélèvement sur recettes de fonctionnement	342 435.88 F
Participations à des travaux d'équipement	419 260.00 F
Produits des emprunts	130 000.00 F
Recouvrement de créance.	18 177.00 F
 TOTAL DES RECETTES	 986 950.88 F

STATISTIQUES FINANCIERES

Pour l'ensemble de ces calculs, il a été pris en compte une population de 467 habitants.

Les différents pourcentages des 4 taxes qui composent les impositions directes :

COMMUNES	T.Habitation	Foncier Bâti	F.non Bâti	T.Professionnel
Grosmagny	6.08 %	6.93 %	41.67 %	9.90 %
Belfort	14.68 %	16.52 %	73.89 %	20.45 %
Eloie	8.81 %	14.08 %	39.96 %	10.86 %
Etueffont	7.69 %	12.60 %	52.98 %	7.03 %
Petitmagny	7.62 %	9.10 %	69.67 %	7.05 %
Rougegoutte	3.21 %	3.11 %	15.67 %	7.30 %
Moyenne nationale	10.22 %	11.77 %	30.74 %	14.13 %

Ces 4 taxes, — suivant les communes n'apportent pas la même somme au budget, ni le même pourcentage des impositions directes (montants exprimés en francs) :

Taxes	Rappel des taux à Grosmagny	Apport au budget communal	Pourcentage des impositions directes
Taxe Habitation	6.08 %	109 622	44.72 %
Foncier Bâti	6.93 %	71 379	29.12 %
Foncier non Bâti	41.67 %	28 461	11.61 %
Taxe professionnelle	9.90 %	35 682	14.56 %
	Total :	245 144 F = somme des impôts payés par les Grosmagniens à la commune	

Des hauts et des bas dans les taux des communes du département :

Taxes	+ basse	+ haute	Rappel Grosnagny
Taxe Habitation	1.64 Leval	14.68 Belfort	6.08
Foncier Bâti	1.76 "	16.52 "	6.93
Foncier non Bâti	3.46 Cravanche	94.94 Méziré	41.67
Taxe professionnelle	3.23 Pérouse	20.68 Phaffans	9.90

Les différents pourcentages de répartition des impositions directes :

Taxes	+ petit	moyenne	+ grand	Rappel Grosnagny
Taxe Habitation	4.37 Bourogne	21.12	61.76	44.72
Foncier Bâti	6.49 Bourogne	20.33	32.15	29.12
Foncier non Bâti	0.03 Cravanche	0.80	74.28	11.61
Taxe profession.	0 Autrechêne et Recouvrance	57.74	88.53	14.56

On aperçoit, à la lecture de ces tableaux, une grande disparité des situations par rapport aux taux d'imposition et à la répartition des montants. La plus importante est la situation des communes au regard de la taxe professionnelle.

Classement départemental	Communes	Base imposition population	Population	Produits attendus
1	Argièsans	51 461	286	521 013
2	Botans	48 377	227	360 197
3	Bessoncourt	40 452	812	2 020 114
74	Grosnagny	771	467	35 682
99	Fontenelle	14	118	147
100	Autrechêne	0	154	0
"	Recouvrance	0	57	0

EFFORT FISCAL

POTENTIEL FISCAL

Classement	Communes	Classement	Communes	Potentiel fiscal par habitants
1	Belfort	1	Argièsans	8 300 F
2	Grosne	2	Bessoncourt	7 264 F
3	Riervescemont	3	Botans	6 843 F
51	Grosnagny	64	Grosnagny	940 F
99	Faverois	99	Petitefontaine	583 F
100	Bourogne	100	Lacollonge	576 F
101	Leval	101	Lamadeleine	551 F

ETAT DE LA DETTE

Classement	Communes	Dettes en capital	Population	Montant de la dette par habitant
1	Argièsans	4 649 779	286	16 258
2	Morvillars	15 371 683	1 026	14 982
3	Belfort	472 983 612	51 913	9 111
65	Grosnagny	1 350 066	467	2 890
99	Leval	18 251	207	88
100	Thiancourt	9 505	212	44
101	Riervescemont	0	43	0

ENDETTEMENT

Communes	Annuités à payer	Recettes réelles de fonctionnement	Taux d'endettement
Morvillars	2 500 526	4 006 171	62.42 %
Perouse	569 148	1 039 645	54.74 %
Rechesy	1 107 395	2 142 603	51.68 %
Grosnagny	209 500	1 025 075	20.44 %
Menoncourt	10 725	611 359	1.76 %
Lacollonge	5 962	451 868	1.32 %
Riervescemont	0	272 408	0 %

50^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION

* * * * *

Pour célébrer, le 20 Novembre, le 50^e anniversaire de la libération, le Conseil municipal a décidé de s'associer aux communes d'AUXELLES-BAS, AUXELLES-HAUT, CHAUX, GIROMAGNY, LEPUIX-GY, ROUGEGOUTTE et VESCEMONT, et pouvoir ainsi donner à l'évènement tout le caractère et le retentissement qu'il méritait.

A GROSMAGNY, terme de la manifestation, une foule impressionnante assistait à la cérémonie devant le monument aux Morts. A cette occasion, Monsieur le Maire retraça ce qu'avaient été les évènements qui permirent la libération de notre village.

Le 15 Août 1944. Les Américains et les Français débarquent en Provence. Ils remontent très vite le sillon rhodanien et, dès le début septembre, les troupes alliées se trouveront aux portes de la Franche-Comté.

Beaucoup plus dure que prévue, la libération de la région va demander trois mois.

Entre le 3 et le 17 septembre, l'offensive des alliés permet de délivrer une grande partie de la Franche-Comté en infligeant des pertes importantes aux Allemands (plus de 2 000 tués et 12 000 prisonniers).

Le 16 septembre, LURE et LUXEUIL sont libérées après VILLERSEXEL, CLERVAL, MAICHE.

Mais la résistance des Allemands qui lancent plusieurs contre-attaques, devient farouche et leur permet de stabiliser le front de FAUCOGNEY en Haute-Saône à la frontière Suisse en passant par L'ISLE SUR LE DOUBS.

Après une progression difficile, et au prix de durs combats entre la Moselle et le Doubs, la 1^{ère} D.B. et la 1^{ère} D.F.L. seront stoppées devant LE THILLOT, CHAMPAGNEY et ARCEY.

L'offensive des Alliés va reprendre le 14 Novembre. Ce même jour, HERICOURT et MONTBELIARD sont libérées. Les 20 et 21 Novembre, c'est au tour de BELFORT. Le 19 Novembre, la 1^{ère} D.F.L. passe à l'attaque dans le secteur des Vosges hautes-saônoises et le Nord du Territoire. CHAMPAGNEY est libérée le même jour. PLANCHER-BAS et PLANCHER-les-MINES, le 20.

Mais, le groupement du Colonel RAYNAL qui a reçu

d'importants renforts pour attaquer GIROMAGNY, se heurte à une vive résistance des Allemands ; les pertes sont nombreuses.

En ce jour du 21 Novembre, GIROMAGNY ne pourra être enlevée, mais les Allemands, pressés de front, débordés sur leurs flancs Nord et enfoncés au Sud, évacuent la ville dans la nuit, sans attendre l'assaut final. C'est pourquoi, dès l'aube du 22, le B.M. 5 et le B.M. 24 pénètrent dans la ville sans rencontrer de résistance.

A 10 heures, les blindés entrent à ROUGEGOUTTE où les Allemands font encore tête. A 16 heures, le village est entre leurs mains.

Le B.M. 24 prend la direction de GROSMAGNY. Arrivé à hauteur de l'étang du Bel Arbre, il se trouve en face d'un énorme fossé de 6 m de large et de 3 m de profondeur, et des mitrailleuses de 20 mm, en position derrière le cimetière, interdisent le passage de cette nouvelle coupure.

Les deux compagnies de tête du bataillon, accueillies par un feu nourri, sont bloquées sur la route et les pentes avoisinantes. Les hommes, trempés et transis sous la pluie, s'abritent comme ils peuvent, derrière les arbres et les talus ou dans les fossés pleins d'eau.

Les chars des fusiliers marins qui les rejoignent ne peuvent franchir la brèche. Ils font demi-tour et vont se regrouper à ROUGEGOUTTE.

Le B.M. 24 poursuit seul l'opération ; ne pouvant aborder GROSMAGNY de front, le commandant COFFINIER tente, avec sa compagnie, un mouvement de débordement par les hauteurs boisées qui commandent, au Nord, l'entrée du village. Mais les Allemands ont un point d'appui le long du chemin des Sombres et la compagnie GAUDIOT ne peut le réduire. Elle s'installe à la nuit tombante en plein bois, à quelques centaines de mètres du village.

Le 23 Novembre, au lever du jour, une patrouille constate que GROSMAGNY est toujours tenu. Elle fait des prisonniers qui révèlent que la position est défendue par trois compagnies, établies entre le cimetière et le haut du village.

Pendant que le génie s'efforce de combler l'énorme brèche de la route qui interdit aux blindés l'approche du bourg, le Colonel RAYNAL monte une nouvelle opération. Il reprend la manoeuvre de débordement par les hauts qui a échoué la veille ; mais cette fois, à l'échelon de la brigade et avec tout un bataillon. Il charge le B.M. 5 du Commandant BERTRAND d'enlever la chapelle du Grippot, puis de se rabattre sur PETITMAGNY et ETUEFFON-HAUT.

Le B.M. 24 attaquera ensuite GROSMAGNY par le Nord avec deux compagnies, aux ordres du Capitaine TENCE. Ce mouvement débordant est complété plus au Nord, par l'action de la demi-brigade de choc du Lieutenant GAMBIEZ, mise à la disposition de la division.

Ces commandos ont été introduits dans la montagne au Nord-Est de GIROMAGNY, avec mission d'aller harceler les arrières de l'ennemi à ETUEFFONT-HAUT et ROUGEMONT LE CHATEAU. Progressant en sous-bois, ils ont enlevé dans la nuit, LAMADELEINE et SAINT NICOLAS. L'un d'eux a effectué, à l'aube, un coup de main sur ETUEFFONT-HAUT, un autre marche sur ROUGEMONT.

Pour assurer le succès de l'attaque, le Commandant DE GASTINES propose de l'appuyer avec des chars légers. L'opération s'annonce acrobatique, mais elle n'est pas pour arrêter le Commandant BARBEROT et ses fusiliers marins. L'enseigne de vaisseau LUCAS fait monter son peloton en direction du Fayé, à travers bois, sur des chemins boueux où les chars ne peuvent avancer qu'en écrasant les taillis. Deux chars seulement arrivent en haut, les trois autres restent embourbés.

L'attaque démarre à 11 h 50. Les défenseurs, sans doute surpris de voir surgir des chars en pareil endroit et peut-être aussi, inquiets de l'irruption des commandos de choc sur leurs arrières, n'attendent pas l'assaut et abandonnent précipitamment la position.

A 12 h 30, tandis que le B.M. 5 les poursuit en direction de PETITMAGNY, les deux compagnies du Capitaine TENCE, débouchant du Nord, descendent sur GROSMAGNY, pénètrent dans le village et, en moins d'une heure, atteignent le carrefour central. Là, l'ennemi qui n'a d'abord offert qu'une faible résistance, se resaisit et des combats très violents ont lieu.

Tout l'après-midi, on se mitraille de maison en maison. Le char de tête, touché par une fusée, brûle ; le Commandant LUCAS qui accourt pour voir ce qui se passe est blessé. Un peu en arrière, sur le bord de la route où des fantassins s'abritent dans le fossé plein d'eau, le Commandant MIRKIN suit le combat, debout, lorsqu'il est frappé d'une balle en pleine tête.

A la deuxième compagnie, tous les officiers sont hors combat ; le Lieutenant GAUDIOT est mortellement atteint. Les blessés s'accumulent dans une maison, en haut du village où un étudiant qui fait office de médecin chez les fusiliers marins, a installé son poste de secours.

Lorsque la nuit vient, la fusillade cesse et le silence

une sorte de rupture entre lui et l'administration catholique.

Petit à petit, la paroisse GROSMAGNY-ELOIE devint une sorte de fief indépendant, où les pratiques religieuses étaient différentes, plus libres, plus empreintes de simplicité, d'authenticité, de désintéressement même, dépouillées de tout caractère folklorique inutile.

Avec le recul, nous pouvons nous demander comment Edmond a pu réussir à faire admettre à ses paroissiens sa façon, quasi-révolutionnaire à l'époque, d'appréhender la pratique religieuse.

En fait, au fil des années, une sorte de symbiose s'était opérée entre Edmond et ses paroissiens. Chacun ayant conscience de l'originalité de la situation et ressentant au fond de lui-même une sorte de sentiment confus de fierté. Fierté d'avoir pour curé cet homme dont tout le monde parlait, fierté également de ceux qui osent braver l'autorité, fierté aussi de ceux qui ouvrent de nouvelles voies.

L'action d'Edmond pendant trente années a profondément influencé, voire modifié, l'esprit des habitants de notre village et GROSMAGNY ne serait sûrement pas le même aujourd'hui sans son passage.

A l'occasion de la commémoration du 10ème anniversaire de la disparition d'Edmond, le Conseil municipal a décidé de donner son nom à la maison où il a vécu pendant 34 années.

Cette maison avait été sa maison, la maison de son père, celle de ses amis ; il y a caché pas mal de personnes plus ou moins en rupture avec la société ; il y a vécu de nombreuses joies ; il y a connu des moments de peine.

Après la disparition d'Edmond, cette maison était devenue vide, inutile.

Le Conseil municipal a décidé d'y aménager une école maternelle, une restauration scolaire, une salle paroissiale et enfin, une bibliothèque.

Lors de l'inauguration de l'école maternelle, nous nous étions dit : nous devrions l'appeler "Ecole Edmond FESSELET", mais nous avons pensé qu'Edmond était trop modeste pour que l'on fasse cela, qu'il n'aurait pas aimé que son nom soit ainsi perpétué.

Si nous avons finalement décidé de passer outre ces scrupules, c'est parce qu'après dix ans, nous avons pensé qu'Edmond faisait désormais partie de l'histoire de GROSMAGNY, que l'histoire devait être constamment enseignée et rappelée.

Le nom d'Edmond FESSELET doit rester vivant à GROSMAGNY et quelle meilleure solution pour qu'il en soit ainsi, que d'appeler sa maison : Maison Edmond FESSELET.

DES LOGEMENTS A GROSMAGNY

* * * * *

Nombreux sont ceux d'entre vous qui ont dû être étonnés par la décision du Conseil municipal d'aménager des logements dans la ferme MILLOT.

Il faut bien reconnaître que la politique de l'équipe municipale, depuis 12 ans, avait plutôt été dans le sens d'un contrôle limitatif de l'évolution de notre village.

Ainsi, lors de l'élaboration du plan d'occupation des sols, le souci d'éviter la création de lotissements avait-il été au centre des préoccupations. Ceci pour plusieurs raisons dont les deux principales étaient, d'une part, le souci d'offrir aux nouveaux arrivants une bonne possibilité d'adaptation et d'intégration dans le village - chose très difficile en lotissement - et d'autre part, d'utiliser au mieux les équipements collectifs existants pour ne pas être obligé d'en construire de nouveaux dont l'existence serait très vite menacée.

Rappelons qu'entre les deux recensements de population de 83 et 89, la population était passée, à GROSMAGNY, de 357 habitants à 467, c'est-à-dire qu'elle avait progressé de presque un tiers.

La population nouvelle était souvent jeune, ce qui se traduisait par une augmentation des effectifs scolaires.

Depuis quelques années, c'est une situation très différente que l'on observe :

- les constructions neuves sont devenues très rares.

- un certain nombre de constructions existantes ont été mises en vente, parmi celles-ci, des villas récentes, mais aussi plusieurs fermes plus ou moins anciennes, qui sont l'objet, souvent, de rénovation importantes.

C'est ainsi que le parc de maisons vacantes n'en compte plus que deux.

- la population continue à croître, mais plus lentement.

- la population nouvelle est le plus souvent composée de personnes plus âgées dont les enfants ont déjà dépassé le stade de l'école maternelle ou du primaire. Ainsi, le nombre des naissances dans le village se situe à un niveau très bas (en moyenne 2 par an).

- malgré un regroupement pédagogique avec PETITMAGNY, on constate une baisse continue des effectifs scolaires. Ce phénomène n'est pas spécifique à notre commune, il se rencontre partout, y compris, en milieu citadin.

Parallèlement à cet état de fait, l'absence totale d'appartements locatifs privés ou publics rend quasiment obligatoire le départ vers d'autres communes des jeunes qui s'installent dans la vie. Situation d'autant plus regrettable que ces jeunes ont grandi au village, participent au réseau de relations internes au village, y sont connus, reconnus ; en un mot, ils sont parfaitement intégrés et c'est presque toujours avec regrets qu'ils nous quittent pour aller fonder une famille ailleurs.

Ajoutons à cela que, comme toutes les communes du Nord Territoire de Belfort, GROSMAGNY est très convoitée par des candidats potentiels à la location, venus d'ailleurs.

La demande existe.

Cet ensemble d'arguments n'avait pas échappé au Conseil municipal qui constatait depuis plusieurs mois cette situation avec préoccupation. Une opération collective était envisagée pour après 98, date à laquelle se termine un emprunt important lié justement à la construction de l'école maternelle.

Et puis, en cours d'année, s'est présentée l'opportunité d'acquisition de la ferme MILLOT. Après discussion, le Conseil municipal a décidé que l'occasion qui se présentait devait être saisie. La commune ne pouvant pas réaliser financièrement et administrativement la transformation de cette bâtisse en immeuble, le Conseil municipal a sollicité l'Office départemental d'HLM.

Après visite des lieux par une délégation conduite par son directeur, l'Office s'est déclaré intéressé par l'opération et a donné un accord de principe, sous réserve de sa faisabilité.

Un cabinet d'architecte a été désigné et étudie actuellement un projet qu'il devrait remettre dans les prochaines semaines. Nous saurons alors, de façon définitive, quelle suite l'Office réserve à cette opération.

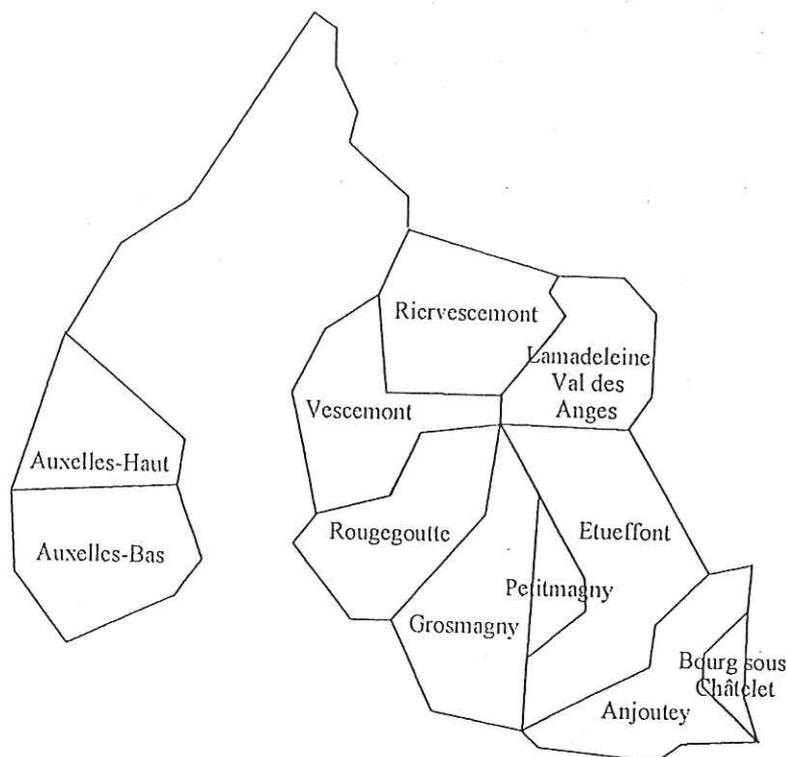
Si, comme nous l'espérons, la décision est positive, l'année 95 sera consacrée à la préparation du dossier et les travaux devraient commencer en 96.

L'objectif est de créer, dans un premier temps, 10 à 12 logements de type F3, F4. Le terrain attenant peut permettre d'envisager, plus tard, une autre opération si la nécessité s'en fait sentir.

Mais, que l'on ne se trompe pas sur les intentions du Conseil municipal, cette opération ne constitue en aucun cas le début d'une quelconque course au développement démographique mais elle traduit la volonté de doter la commune d'un outil supplémentaire et complémentaire à ceux déjà existants.

LA COMMUNAUTE DU PAYS SOUS-VOSGIEN

* * * * *



Nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises le thème des communautés de communes. Un article du bulletin municipal de 1992 donnait d'ailleurs un grand nombre de précisions sur le sujet.

C'est la loi du 6 Février 1992 sur l'organisation territoriale de la République qui fixe le cadre juridique et financier de ce nouveau dispositif de coopération intercommunale.

Et, si voter cette loi n'a pas été chose aisée pour nos parlementaires, tenter de la mettre en pratique dans nos campagnes s'est révélé être un exercice particulièrement difficile. Ce fut le cas dans notre Pays sous-vosgien où, pourtant, depuis 20 ans, une forte pratique de l'intercommunalité s'était élaborée sous l'impulsion de l'ASVAA. A tel point que le débat sur les communautés n'avait eu pour effet que de condamner cette vénérable structure, et par là, l'existence même de toute structure intercommunale de projets.

On peut mesurer aujourd'hui le chemin parcouru cette année afin de renverser cette sombre perspective et pouvoir annoncer la création de cette communauté de communes qui regroupe, pour l'instant, onze communes du Pays sous-vosgien.

Les onze communes qui ont donc finalement décidé d'unir leurs destinées sont : ANJOUTEY - AUXELLES BAS - AUXELLES HAUT - BOURG SOUS CHATELET - ETUEFFONT - GROSMAGNY - LAMADELEINE - PETITMAGNY - RIERVESCEMONT - ROUGEGOUTTE - VESCEMONT. D'autres communes du Pays sous-vosgien ont fait acte de candidature au District de l'agglomération belfortaine. Ce sont : CHAUX - EVETTE SALBERT - LACHAPELLE SOUS CHAUX et SERMAMAGNY. Enfin, deux communes ont décidé de se désolidariser des autres, ce sont GIROMAGNY et LEPUIX-GY.

Ne nous trompons pas, soyons bien conscients du fait que la création de cette communauté constitue un acte essentiel pour tous les habitants de ces onze communes. C'est une ère nouvelle qui débute au niveau de nos relations de coopération et de solidarité.

* Ainsi, les onze conseils municipaux ont décidé de transférer à la communauté, toute la gestion des compétences scolaires, maternelles et élémentaires ; cela signifie que très rapidement, tous les frais, mais également toutes les décisions se rapportant à la gestion des équipements scolaires seront prises au niveau communautaire (à l'exclusion, pour l'instant, des investissements).

* Ainsi, la communauté sera compétente au niveau assainissement ; elle aura la charge d'étudier et de réaliser l'assainissement sur le territoire des onze communes, ceci en adoptant les systèmes les mieux appropriés (pas forcément collectifs).

* La communauté sera également compétente en matière de logements ; elle devra mettre en oeuvre les mesures opérationnelles destinées à contribuer à la satisfaction des besoins locaux et destinés à soutenir la démographie des communes concernées (besoins scolaires).

* La communauté sera également compétente en matière de protection de l'environnement, d'aménagement, de développement économique.

* La communauté prendra en charge la cotisation des communes membres au Syndicat de la piscine d'Etueffont. De même, elle prendra à sa charge les cotisations à l'association culturelle du Pays sous-vosgien. Enfin, la communauté s'occupera de la gestion de l'association pour le service de repas à domicile du Nord du Territoire de Belfort.

Pour assurer l'ensemble de ces charges, la communauté aura un budget prévisionnel de 1 500 000 F pour 95. Ce budget sera alimenté essentiellement par :

- le produit fiscal : 950 000 F
- la dotation générale de fonctionnement : 410 000 F
- diverses subventions

En 96, la dotation générale de fonctionnement devrait atteindre les 1 400 000 F, permettant ainsi à la communauté de véritablement "décoller". Cette dotation pourrait justifier à elle seule, la création de notre structure puisque ce sera 1 400 000 F annuels que nous n'avons pas jusqu'à présent sur la zone.

Pour GROSMAGNY, c'est à peu près 120 000 F de frais de fonctionnement qui seront transférés à la communauté, dès 95.

Ce transfert des charges s'accompagnera d'un transfert de fiscalité. Ainsi, sur votre prochain avis d'imposition, la colonne vierge jusqu'à présent, sera renseignée par les données fiscales de la communauté. Cela signifie évidemment qu'un nouvel impôt sera levé au bénéfice communautaire, mais parallèlement, la commune baissera ses taux d'imposition de manière à minimiser la hausse due à la fiscalité communautaire.

Nous avons voulu que notre communauté soit ambitieuse ; elle l'est grâce à l'ambition des élus des onze communes qui la composent. Il nous reste maintenant à la faire vivre, et ceci n'est pas seulement l'affaire des élus, mais c'est aussi l'affaire de tous les habitants qui y vivent.

Notre tâche sera rude, assurément, mais combien exaltante !

ETAT - CIVIL

* * *

N A I S S A N C E S

Maïté Laurence Elise VIEUXCHANGE	le 21 Avril 1994 à Belfort
Morgane Pascale Nathalie Frédérique BITTIGER	le 20 Juin 1994 à Belfort
Anthony HILDEFONSE-VROMAGER	le 25 Décembre 1994 à Belfort

M A R I A G E S

Christine AMBS et Christophe LHOMME	le 11 Juin 1994
Béatrice GABLE et Dominique Roger Edmond BRINGARD	le 02 Juillet 1994
Valérie Rosa Angéline LHOMME et Yves Laurent HERVE	le 10 Septembre 1994

D E C E S

Marcel MILLOT	le 1er Janvier 1994
Joseph André LAMIELLE	le 17 Avril 1994
Marie-Aline MARCHAND	le 19 Avril 1994
Jean CRIMPET	le 11 Juin 1994
Yvonne FOURNIER épouse HUGONNIOT	le 22 Août 1994

D E C E S

des personnes nées à Grosognagny mais n'y résidant plus

Elvina Félicia PETITJEAN	le 8 Juillet 1994
Alice Andrée PRONGUE	le 22 Décembre 1994

IL Y A CENT ANS !

* * * * *

L'assassinat, le 24 Juin, à LYON, du Président de la République française Sadi CARNOT par l'anarchiste Caseris. Son remplacement par Jean Casimir PERRIER, le 27 Juin.

L'affaire Dreyfus, scandale politico-judiciaire qui divisa l'opinion française de 1894 à 1906.

Tels sont quelques uns des faits marquants de cette année 1894 sur le plan national.

Pour notre commune, voici quelques faits divers relevés dans les journaux locaux.

LA FRONTIERE DU JEUDI 1er FEVRIER 1894

Un incendie a détruit une maison d'habitation et ses dépendances appartenant à une ménagère de notre commune, nommée PERROT Julie. Les causes de ce sinistre sont inconnues. Les pertes évaluées à 10.00 F sont couvertes par une assurance de 6 000 F.

On nous écrit d'autre part :

Samedi dernier, un incendie s'est déclaré dans la maison d'habitation de Mme Veuve GERARD, située au pied du Fayer. Malgré les prompts secours apportés par les voisins et les autres habitants de la commune, tout devint bientôt la proie des flammes.

C'est la seconde fois en cinq ans que pareil sinistre éprouve cette malheureuse famille.

Les pertes, assez considérables, sont heureusement couvertes par une assurance.

LE RALLIEMENT DU JEUDI 11 OCTOBRE 1894

Dimanche dernier, huit soldats de la 4^e compagnie d'ouvriers d'artillerie avaient choisi notre localité pour fêter un brin la fameuse culbute de la classe. Après l'ascension du Fayer et une visite à l'observatoire militaire situé au faîte, un diner réconfortant, dignement arrosé, réunissait nos amis au restaurant de l'Arbre Vert. C'est qu'aussi on avait l'appétit ouvert après l'excursion. Ces échos de la montagne s'étaient renvoyés plus d'un refrain et plus d'un joyeux cri ; rien de tel pour appeler la faim. Celle-ci apaisée, ce fut le tour de la danse et du chant. Quel répertoire, grand Dieu ! Je crois qu'il était inépuisable puisque, pendant plusieurs heures, les morceaux

les plus divers se sont succédés sur les lèvres des compagnons. Chansons du jour, chansons grivoises, chants patriotiques, monologues, bons mots, tout y passa.

La petite noce se prolongea fort avant dans la soirée et je pense que plus d'un rentra le képi un peu sur l'oreille, mais bah, il est bien permis de la faire culbuter joyeusement cette classe 1892 ! Et puis, plus d'un aussi de nous, les vieux de la ville qui avons passé par là, qui avons aussi culbuté les anciennes classes, plus d'un dis-je, s'est senti ému et a évoqué d'anciens souvenirs. Bravo, messieurs, pour votre franche gaieté, vos joyeux ébats, vous nous avez fait partager votre plaisir. Aussi, je vous dis au revoir et merci ! Lorsque vous nous rendrez visite de nouveau, vous entendrez fredonner par nos campagnards votre refrain favori :

Honneur aux ouvriers de la 4è
A la France, à ses travailleurs

Un poteau endormi.

LA FRONTIERE DU JEUDI 6 DECEMBRE 1894

On nous écrit :

Lundi dernier, vers midi, une voiture de nomades, traînée péniblement par un cheval étique, arrivait sur la place de notre commune. Le conducteur, tirant trop brusquement sur les rênes de la pauvre haridelle pour lui faire enfiler la route d'Eloie, la voiture versa subitement, entraînant l'animal dans sa chute. Les habitants de la maison roulante, et Dieu sait s'il y en avait, sortirent à la hâte de l'instable véhicule. Cet accident qu'aurait pu avoir des suites fâcheuses pour l'armée volante, se termina de la façon la plus simple. Quelques voisins, attirés par le tintamarre de la chute et par les invocations à moitié prophétiques d'une vieille sibylle, remirent en un instant la voiture sur ses roues et la bête sur pieds. Un quart d'heure plus tard, tous les dégâts étaient réparés, la horde riant et gesticulant reprit possession de son domicile et la voiture poussant le cheval dans une descente assez rapide, s'éloigna dans la direction d'Eloie. Que Saint Labre conduise ces braves gens !

Un badaud.

DEPUIS 1 AN ENVIRON, NOTRE BIBLIOTHEQUE...

* * * * *

C'est dans un cadre entièrement rénové et un aménagement totalement neuf que la bibliothèque attend votre visite au 1er étage de la Maison Edmond FESSELET.

Plusieurs centaines de livres sont à votre disposition : de la B.D. pour enfants ou adultes, à des ouvrages plus philosophiques ; du roman classique au livre d'art. Egalement, des revues et périodiques pourront satisfaire la soif de savoir de chacun.

Et, si vous recherchez un ouvrage particulier faites-nous le savoir, nous nous efforcerons de vous satisfaire le plus rapidement possible. Une rotation d'une partie de notre stock est effectuée avec le concours de la médiathèque départementale ce qui nous permet de tenir à votre disposition des nouveautés très régulièrement.

Pour les scolaires, de très nombreux ouvrages peuvent être prêtés, vous permettant ainsi l'économie de l'achat d'un livre.

Soyez encore plus nombreux à profiter de ce formidable outil culturel.

Rendez-nous visite :

- le mercredi de 10 h à 12 h
- le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30

vous serez les bienvenus !

Nous vous rappelons les conditions d'abonnement :

- chaque abonné peut emprunter 4 livres dont 2 B.D. pour une durée d'un mois.

- la cotisation est de 20 F/an pour les adultes ; le service est gratuit pour les enfants, les étudiants, les chômeurs.

En cette année de commémoration du 50^{ème} anniversaire de la libération du village, nous avons choisi, pour la couverture du bulletin, dans la collection de Vincent CASAGRANDE, une carte postale représentant des soldats devant une maison. Comme vous avez pu vous en rendre compte, cette carte ne date pas de la guerre 39-45 mais de celle de 14-18. Il est fort possible que, des militaires figurant sur la photo, plus aucun ne soit encore de ce monde, par contre la maison devant laquelle ils posent est encore là, à GROSMAGNY. A vous de découvrir quelle est cette maison...

